

SAINT-MAX

L'actualité de la ville de Saint-Max



Plus belle la Ville, plus radieux l'avenir



4 | SERVICES MUNICIPAUX

Fêtes, cérémonies, milieu associatif et culture

14 | URBANISME

Implantation de nouveaux composteurs

17 | CMEJ

La nouvelle équipe municipale

Chères Maxoises, Chers Maxois,

Je profite de ce début d'année 2025 pour vous souhaiter, à toutes et à tous, en mon nom et au nom de la municipalité, une très belle année et une excellente santé, ainsi qu'à votre famille et à celles et ceux qui vous sont chers. Que cette année vous garde sous de bons auspices, et qu'elle nous guide harmonieusement dans notre recherche de bonheur, de solidarité, d'entraide, d'amour et d'amitié. Je forme des vœux pour que la famille et les amis soient des refuges pour vous, tant les liens qui nous unissent sont importants et doivent favoriser le respect, l'écoute, le partage et la joie, l'unité dans la tristesse et dans la difficulté.

Que nous réserve 2025 ? Sans doute beaucoup de surprises, d'imprévus, mais aussi d'évènements prévus et attendus.

Dans notre commune, j'en ai parlé lors de la cérémonie des vœux que vous avez pu suivre notamment en direct live, nous avons beaucoup de projets qui sont dans la droite ligne de 2024, que je souhaite vous dévoiler sur cet édito, de manière non exhaustive, et notamment :

- **le projet emblématique de reconstruction de l'école Victor Hugo**, avec le début des travaux de la maternelle et de l'élémentaire en juillet 2025 : la rentrée est prévue début janvier 2027, en y ajoutant une offre de stationnement améliorée avec l'aménagement d'un parking rue de Verdun ;
- **la végétalisation des cours d'école**, dans un premier temps à l'école élémentaire Pierre et Marie Curie A et B ;
- **la finalisation de la restructuration de la bulle et des courts de tennis ;**
- **la réfection de la toiture de l'Eglise St Livier**, pour laquelle nous allons solliciter la fondation du Patrimoine ;
- **de gros travaux** de remplacement de la pompe à chaleur au foyer culturel Gérard Léonard, qui est tombée en panne, et la pose d'un sas dans la salle Choltus du Château, Centre Culturel, ainsi que le travail sur la remise en état de la salle de danse et des dépendances ;
- **l'arrivée du chauffage urbain**, en partenariat avec Dalkia et la Métropole du Grand Nancy ;
- **la remise à niveau de la vidéoprotection** avec la fibre qui devrait être finalisée cette année, avec un fonctionnement optimal des caméras de vidéoprotection ;
- **la mise en œuvre du PLUI** avec la Métropole du Grand Nancy ;
- **le travail sur le lieu candidat**, de l'Hôtel de Ville vers la Place Gérard Barrois, avec l'arrivée de la ligne A du trolley, également avec la Métropole.



Avec la création et le développement de l'opération "Maxilien", une initiative municipale dédiée à la souffrance mentale, et dont j'aurai l'occasion de vous parler, ainsi que du projet de la future maison de santé qui pourrait se tenir sur un site dédié rue Alexandre 1er, la Commune pourra développer des actions de solidarité et de prévention destinées à vivre encore mieux à Saint-Max et surtout, à répondre à une demande toujours croissante.

D'autres encore, tels que la concrétisation d'un partenariat concernant un projet d'**agro-agriculture écologique** avec la société Microhumus et nos **amis Libanais de la ville d'Amchit**, avec lesquels la **ville de Saint-Max est jumelée depuis 2015**, l'anniversaire des **40 ans du jumelage entre Saint-Max et Walldorf** notre ville jumelle, et **l'aide en direction de Mayotte** suite au séisme qui a détruit de nombreuses habitations et dépendances sur l'île vont également nous mobiliser lors de cette année 2025.

Nous avons réfléchi en lien avec l'éducation nationale à la possibilité d'un **regroupement des écoles Paul Lévy-Jules Ferry**, afin d'améliorer constamment l'offre éducative.

Je peux également vous annoncer la probable **arrivée de la Maison de la Justice et du Droit à Saint-Max** – sans tout dévoiler car nous sommes en cours de négociation.

Avec la création et le développement de l'opération **"Maxilien", une initiative municipale dédiée à la souffrance mentale**, et dont j'aurai l'occasion de vous parler, ainsi que du **projet de la future maison de santé** qui pourrait se tenir sur un site dédié rue Alexandre 1er, la Commune pourra développer des actions de solidarité et de prévention destinées à vivre encore mieux à Saint-Max et surtout, à répondre à une demande toujours croissante.

La Ville a renouvelé également le **label "Ville active et sportive"**, grâce aux nombreuses actions mises en œuvre tout au long de ces dernières années, C'est ainsi que pour le travail soutenu et professionnel sur tous ces projets et bien d'autres actions encore, **j'ai souhaité mettre à l'honneur et remercier publiquement l'ensemble de mon équipe municipale et des services municipaux**, notamment lors de mon discours à la cérémonie des vœux.

Je souhaite que 2025 soit l'année de la solidarité durable et du respect.

Bien amicalement,
Votre Maire,
Eric PENSALFINI

PERMANENCES DE M. LE MAIRE

Les 1er et 3ème samedis de chaque mois de 9h00 à 11h00 et sur rendez-vous au 03 83 18 32 36 les autres jours.

En cas d'absence, téléphonez au 03 83 18 32 32.

Hôtel de Ville : 37 Avenue Carnot 54130 Saint-Max

SOMMAIRE

| | |
|------|-----------------------------|
| p.2 | Éditorial |
| p.3 | Focus |
| p.4 | Coulisses de la Mairie |
| p.6 | Fêtes et cérémonies |
| p.9 | Média |
| p.10 | Culture |
| p.12 | Cohésion sociale |
| p.13 | Seniors et jeunes retraités |

| | |
|------|--------------------------------|
| p.14 | Urbanisme |
| p.16 | Sécurité |
| p.17 | CMEJ |
| p.18 | Vie Scolaire et Petite Enfance |
| p.20 | Jeunesse & Sports |
| p.22 | Tribune Libre |
| p.23 | État Civil |
| p.24 | Agenda |



Recensement de la population 2025

Du 16 janvier au 22 février

Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie : par courrier ou par la visite d'un agent recenseur. Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide : Répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice internet, et laissez-vous guider ! Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer. Vous pouvez aussi les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

+ www.le-recensement-et-moi.fr

Agenda Culturel 2025

Découvrez le programme culturel du 1er semestre

Enrichissez vos moments avec des événements uniques à Saint-Max : concerts, expositions, animations, et bien d'autres réjouissances. Des moments à partager en famille ou entre amis, de janvier à juillet.

+ voir p.11



Restitution de compost

Samedi 15 mars



La Métropole du Grand Nancy organise une nouvelle restitution de compost à Saint-Max le samedi 15 mars 2025. C'est une occasion pour les habitants de récupérer du compost localement produit à partir des déchets organiques collectés dans notre territoire. Ce compost naturel, idéal pour nourrir vos jardins et espaces verts, est disponible gratuitement pour tous les participants.

La distribution se fera de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, parking de l'Église Saint-Michel à Saint-Max.

+ <https://mhdd.grandnancy.eu/accueil>

Maison de la Justice et du Droit bientôt à Saint-Max !

Favoriser l'accès des citoyens à la justice

Une Maison de la Justice et du Droit (MJD) est un lieu de proximité destiné à favoriser l'accès des citoyens à la justice et à l'information juridique. Ces structures sont mises en place en partenariat avec le ministère de la Justice, les collectivités territoriales et autres acteurs locaux.



HORAIRES D'OUVERTURE

La Mairie vous accueille du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, et le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 au 37 Avenue Carnot.



► Saint-Max • Quartiers de vie

Directeur de la publication : Eric Pensalfini

Rédaction / Mise en page : Service communication - Mathilde Crivelli

CSD Corrections

Photos / images : Service communication - Associations - Flaticon

Espace Photo 54 - Freepik - Couverture : Karine MAINCENT

Impression : Lorraine Graphic

Dépôt légal n°648 : Tous droits réservés

Contact : Hôtel de ville - 37 avenue Carnot

BP 80 109 - 54 133 Saint-Max

Tèl : 03 83 18 32 32

Courriel : contact@mairie-saint-max.fr

Site internet : www.saint-max.fr



Zoom

Un Pôle Fêtes, Cérémonies et Vie Associative au service des citoyens

Le Pôle Fêtes, Cérémonies et Vie Associative s'impose comme un acteur incontournable de la vie communale. Ce service centralise l'organisation des manifestations festives, patriotiques et associatives, tout en accompagnant les acteurs locaux dans leurs projets.



Jean-François MIDON
Adjoint délégué aux finances et ressources humaines, au développement économique et au soutien aux commerces et à l'artisanat, à l'emploi, aux fêtes et animations, à la qualité du service public.

Fêtes et Cérémonies : une organisation sur mesure

Le Pôle Fêtes et Cérémonies coordonne les grands événements qui rythment l'année et rassemblent les habitants de la commune :

Manifestations festives : Carnaval des Enfants, Chasse aux Œufs, Fête Nationale du 14 juillet, festivités de fin d'année et défilé de la Saint-Nicolas.

Commémorations patriotiques : organisation des cérémonies nationales telles que les 19 mars, 8 mai, 18 juin, 14 juillet et 11 novembre, avec une attention particulière au protocole et à la logistique.

Concours des maisons décorées : un rendez-vous annuel qui met en valeur la créativité des habitants et embellit la commune.

Accueil des forains : gestion et coordination des installations lors de la Fête Foraine.

Outre l'organisation de ces événements, le Pôle assure la gestion du budget et des stocks liés aux festivités, ainsi que la régie des fêtes et manifestations. Chaque événement est pensé pour créer des moments de convivialité et de partage, tout en valorisant les traditions.

Vie Associative : un soutien au quotidien

Le volet associatif du Pôle offre un accompagnement dédié aux 110 associations recensées au sein de la commune. Il s'agit d'un interlocuteur privilégié, facilitant leurs démarches et soutenant leurs projets :

Gestion des demandes associatives : travaux, interventions techniques, prêts de matériel...

Attribution des créneaux associatifs : pour un usage optimal des infrastructures communales.

Accompagnement administratif : aide au montage des dossiers de subvention, gestion des bons de commande et mandats.

Communication et informations : diffusion d'informations utiles en provenance des institutions (Préfecture, Conseil Départemental, Conseil Régional).



Le service encourage les associations à se faire connaître pour profiter d'une meilleure visibilité, d'aides financières potentielles et d'un accompagnement adapté. Le Pôle Fêtes, Cérémonies et Vie Associative contribue à renforcer le lien social et à enrichir la vie locale.

Philippe Courier, responsable du Pôle.

Forum sportif et associatif



Trouvez l'activité qui vous ressemble !

Saint-Max compte plus de 100 associations, soit une pour 100 habitants ! Pour valoriser cette richesse et trouver celle qui vous correspond, un annuaire en ligne permet de rechercher les activités proposées par type, lieu, quartier et public. Il est accessible depuis la page d'accueil saint-max.fr.

En 2024, la Ville a consacré 63 510 € au soutien des associations. Pour 2025, déjà 47 associations ont déposé une demande de subvention.

+ d'infos



Le Pôle Culture : au cœur de l'éveil et de la création

Le Pôle Culture de la commune joue un rôle essentiel dans la diffusion de la culture et l'accès à la connaissance pour tous. Composé d'une équipe dédiée et engagée, il coordonne une offre culturelle riche et variée, tout en assurant la gestion quotidienne de la bibliothèque-médiathèque et des relations avec les partenaires locaux.



Pilier du Pôle Culture, la bibliothèque municipale offre un large éventail de ressources à emprunter ou consulter sur place. Elle accueille régulièrement des classes et des groupes pour des ateliers pédagogiques et propose des ressources numériques pour tous.

Malya Mascherin, Directrice de la bibliothèque et responsable culture.



Catherine VIEUX-MELCHIOR

Adjointe déléguée à l'action culturelle, aux événements culturels, aux relations internationales et aux associations patriotiques.



L'équipe de la Bibliothèque

Une équipe dynamique composée de Malya MASCHERIN, Christel BANZET-SIDRE, Lucile EVANNO, Yannick HOUX, Laurence VIVERGE et Gaëlle REVALOARISON

Relations institutionnelles : Collaboration avec les élus, la Direction Générale de la Ville et d'autres partenaires pour garantir la cohérence des actions.

Programmation culturelle ambitieuse

Chaque semestre, le Pôle Culture propose une programmation riche : Spectacles, expositions, rencontres littéraires, ateliers et projections cinématographiques (notamment avec notre partenaire, le Cinéma Royal). Ces événements, souvent en soirée ou le week-end, rassemblent habitants, associations et partenaires locaux.

Entretien et suivi technique : Coordination avec les services techniques pour l'entretien des lieux.

Soutien aux associations et partenaires

Le Pôle Culture accompagne les associations dans l'organisation de leurs événements, apportant un soutien logistique et des conseils tout en définissant clairement les responsabilités de chacun.

Missions culturelles et bibliothécaires

Programmation culturelle : Organisation d'une offre diversifiée d'événements culturels, en partenariat avec des acteurs locaux et régionaux.

Développement des publics : Stratégies pour élargir et fidéliser les publics, notamment via des projets collaboratifs comme la stratégie Co-libris.

Gestion des collections : Sélection et mise à jour des collections adaptées aux besoins des usagers.

Animations et actions culturelles : Réalisation d'activités et événements pour promouvoir la culture sous toutes ses formes.

Services aux usagers

Accueil et inscription : Gestion des prêts et retours pour un accès convivial aux ressources.

Accompagnement des groupes : Accueils spécifiques pour les classes et les groupes avec des activités adaptées.

Soutien logistique et administratif : Gestion des budgets et équipements des services culturels.

Gestion des espaces culturels

Réservations et logistique : Gestion des salles et équipements pour les événements.



Situé au cœur de la commune, au Château Centre Culturel, le Pôle Culture est un acteur incontournable pour enrichir la vie culturelle et éducative de la ville.

La bibliothèque vous accueille les mardis et vendredis de 14h30 à 19h00, les mercredis et les samedis de 10h00 à 18h00, au Château, 2 avenue Carnot.



Défilé de la Saint-Nicolas le dimanche 8 décembre 2024



Salon des métiers d'art du 13 au 15 décembre 2024 par Signature Fait-Main

Marché de Noël les 14 et 15 décembre 2024 par l'association Quartier Vieux-Village



Concours du Pull de Noël du personnel municipal le 20 décembre 2024



Vœux du Maire au personnel municipal 2025 le 8 janvier 2025



Cérémonie des Vœux 2025 le 13 janvier 2025



Remise des prix au concours des maisons et balcons décorés 2024 le 18 janvier 2025

Une nouvelle année remplie de loisirs



MERCREDI 5 MARS | À PARTIR DE 12H30

Carnaval des enfants

Préparez dès maintenant vos plus beaux costumes pour le défilé !

Monsieur Carnaval sera brûlé, Esplanade du Château.

Maquillage au Foyer Culturel Gérard Léonard à 12h30

Départ du défilé, place de l'Europe à 13h15.

+ Inscription sur www.saint-max.fr

DU 8 AU 19 MARS

Fête Foraine

Pêche aux canards, gourmandises, manèges enfantins, Trampoline, Auto-Tamponneuses...

Mercredi, Samedi et Dimanche de 14h00 à 20h00

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 16h30 à 19h00

Place de l'Europe

DIMANCHE 30 MARS | 10H00 > 17H30

Puces des couturières et des loisirs créatifs

Chiner du matériel de couture, de scrapbooking, de cartonnage, ainsi que de la laine, de la dentelle, des perles, des livres et des revues spécialisés. Organisé par l'Office Municipal Solidarité Intergénérationnelle (OMSI).

10h00 - 17h30, Foyer Culturel Gérard Léonard

+ saintmaxomsi@gmail.com

DIMANCHE 30 MARS | 9H00 > 17H00

Dressing des filous

Brocante de matériel de puériculture, vêtements et jouets d'occasion.

9h00 - 17h00, Foyer Culturel Gérard Léonard (salle 2 et 3)

+ Inscription au 06 13 41 05 21

DIMANCHE 20 AVRIL | 10H00

Chasse aux œufs

Les enfants sont invités à trouver des œufs factices dans le parc pour recevoir en échange des œufs en chocolat !

En présence et en partenariat avec les Enseignes Maxoises.

Dès 10h00, Parc Jean XXIII



MERCREDI 19 MARS | 18H00



Cessez-le feu de la guerre d'Algérie

Le 19 mars 1962, la signature des Accords d'Evian met fin aux négociations entre la France et le Front de Libération National Algérien. Un Cessez-le feu est conclu, les opérations militaires et la lutte armée prennent fin.

18h00, Monument aux Morts, Esplanade Arnaud Beltrame 37 avenue Carnot

Jean-François MIDON

Adjoint délégué aux finances et ressources humaines, au développement économique et au soutien aux commerces et à l'artisanat, à l'emploi, aux fêtes et animations, à la qualité du service public.



Monsieur le Maire vous répond

Les questions des habitants au cœur des priorités



Posez vos questions à Monsieur le Maire du 1er au 28 février 2025 : une opportunité pour faire entendre votre voix !

La municipalité de Saint-Max souhaite encourager une véritable participation citoyenne en offrant à chacun la possibilité de contribuer activement à la vie de la commune.

Pourquoi la participation citoyenne est-elle importante ?

La participation citoyenne est essentielle pour le bon fonctionnement de la démocratie locale. Elle permet aux citoyens de s'exprimer, de faire part de leurs idées et de leurs préoccupations, et de contribuer à l'élaboration des politiques publiques.

En posant vos questions à M. le Maire, vous avez l'occasion d'influencer les décisions qui impactent votre quotidien, de vous assurer que vos besoins sont pris en compte, et de renforcer le dialogue entre les élus et les habitants. M. le Maire, Éric Pensalfini, répondra à vos questions lors d'un Live Facebook, le lundi 10 mars 2025 à 17h30.

01/02 > 28/02 : Formulaire en ligne www.saint-max.fr

Lundi 10 mars à 17h30 : Live Facebook

Quelques chiffres

En 2024 ce sont 17 réunions publiques qui se sont tenues, dont 2 directs "M. le Maire vous répond" et 5 visites de quartier.

Réunions publiques

MARDI 25 FÉVRIER | 18H30

Composteurs

Déploiement de l'installation de composteurs pour les immeubles collectifs, afin d'encourager le tri des déchets organiques. Découvrez ce projet écologique, ses avantages pour les habitants.

18h30 - Château (salle Choltus)

JEUDI 27 FÉVRIER | 18H30

Chauffage Urbain

Découvrez le projet de chauffage urbain pour Saint-Max, une solution écologique et économique pour alimenter les bâtiments en chaleur grâce à des énergies durables. Venez poser vos questions et en savoir plus sur son impact pour notre ville !

18h30 - Foyer Culturel G. Léonard
Salle 3

MARDI 4 MARS | 18H30

École Victor Hugo

Venez en apprendre davantage sur ce futur espace moderne et adapté aux besoins des élèves, et partagez vos questions et vos idées !

18h30 - Château - Salle Choltus

+ d'infos p.14-15



*L'équipe
de la
bibliothèque
vous
souhaite une
belle année
culturelle !*

Agenda Culturel

DU 21 JANVIER AU 7 MARS

Concours photo "Lignes Art-déco autour de nous"

Mettez en lumière les détails Art Déco qui embellissent votre quotidien ! Capturez les lignes élégantes et partagez votre vision grâce à votre téléphone ou votre appareil photo.

Les photos seront exposées pendant le cycle "Art Déco à Saint-Max".

Astuce : Les rues Paul Doumer, Jean-Jacques Rousseau et rue de Lorraine sont des influences "Art Déco".

+ Règlement et inscription sur www.saint-max.fr



VENDREDI 28 FÉVRIER | 19H00

Voyage dans les étoiles

Conférence musicale par Philippe Sidre accompagné en musique par Jérôme Bourdellon.

Laissez-vous entraîner dans un voyage dans les étoiles avec une conférence sur l'astronomie par Philippe Sidre accompagné par le musicien Jérôme Bourdellon. Découvrez les secrets de l'univers et les nombreux mystères qu'il renferme encore !

19h00 - Château (salle Choltus)

VENDREDI 14 MARS | 14H00

Restitution du festival Poema

Le festival Poema célèbre l'écriture et la danse autour des thèmes de l'identité, du collectif et de la relation à l'autre. En partenariat avec l'écrivain Christophe Fourvel et la chorégraphe Geneviève Pernin, un groupe du CAPS d'Essey présentera une restitution de leur atelier, reflétant la richesse et la vivacité de la création littéraire et artistique.

14h00 - Château Centre Culturel (salle Choltus)

VENDREDI 4 AVRIL | 18H00

Lignes de vie Pop-up à Saint-Max

Découvrez la carte sensible de la ville créée par les enfants du CMEJ avec la compagnie Nosfuturlututu.

En collaboration avec les compagnies Ormones et Melocoton.

Rendez-vous pour un moment artistique et convivial à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle ligne A du Trolley.

Des surprises vous attendent tout au long de ce week-end !

18h00 - Château Centre Culturel (salle Choltus)

Les rendez-vous réguliers à la Bibliothèque

Heures du conte à la bibliothèque

• **Pour les petits** (18 mois - 5 ans) accompagnés d'un parent :

Samedis 1er février - 1er mars - 29 mars - 26 avril

• **Pour les grands** (+ 5 ans) :

Samedis 8 février - 8 mars et 12 avril

10h30 - Bibliothèque



Les siestes musicales

Mercredis 15 janvier et 2 avril

Une sieste musicale est un moment de relaxation profond où les participants sont invités à s'allonger ou à s'installer confortablement dans un environnement paisible, tout en écoutant une musique spécialement choisie pour favoriser la détente.

13h30 - Bibliothèque



Logo Métro'folies

Cycle Art Déco du 3 au 26 avril 2025

2025, c'est l'année des Métro'folies dans toute l'agglomération nancéienne ! Du 3 au 26 avril, le Pôle Culture vous propose plusieurs animations autour de l'Art déco.

Ces rendez-vous vous permettront d'en savoir plus sur ce mouvement artistique apparu dans les années 1910 et ayant connu son plein épanouissement dans les années 1920.



Exposition Archirama - CAUE - www.caue54.fr

JEUDI 3 AVRIL | 20H00

Projection du film "Gatsby le Magnifique"

Un film de Baz Luhrmann.
Intro jazz des années folles par l'APEM. Venez avec votre plus beau costume !

20h00 - Cinéma Royal - 5 € la place

SAMEDI 5 AVRIL | 15H00

Vernissage "Archirama" & Visite guidée dans la rue Paul Doumer

Visite guidée par Jean-Marie Simon, architecte Maxois.

Vernissage à 15h00 au Château
Visite guidée à 16h30, départ du Château

SAMEDI 26 AVRIL | 16H00

Conférence sur l'Art déco dans le sacré

Par Jean-Sébastien Bertrand, diplômé en histoire de l'art et créateur du Parnasse, vous invite à éveiller votre regard en présentant une conférence de (re)découverte des édifices religieux nancéiens.



**Catherine
VIEUX-MELCHIOR**
Adjointe déléguée à l'action culturelle, aux événements culturels, aux relations internationales et aux associations patriotiques.

EXPOSITIONS

DU 17 JANVIER AU 2 FÉVRIER

Scénographies de l'inconscient

Calligraphies abstraites et paréidolies par Anne-Gaëlle Elie

Vendredi au dimanche de 14h30 à 18h00
Château (salons Garnier)

DU 7 AU 23 FÉVRIER

Ode à la femme

Photographies par Gilbert Molé
Vernissage le 7 février à 18h00

Vendredi au dimanche de 14h30 à 18h00
Château (salons Garnier)

DU 28 FÉVRIER AU 9 MARS

Hyper-réalisme

Peintures

Château (salons Garnier)

DU 4 AU 26 AVRIL



Archirama

Exposition dédiée à l'architecture. Jeux, frise chronologique géante, dessins et coloriages numériques. En partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de Meurthe-et-Moselle.

Vendredi au dimanche de 14h30 à 18h00
Château (salons Garnier)

Vernissage le samedi 5 avril à 15h00

DU 4 AU 26 AVRIL



Les lignes Art-Déco autour de nous

Exposition du concours photo avec les participants.

Vendredi au dimanche de 14h30 à 18h00
Château (salons Garnier)



*Retrouvez l'agenda
culturel en mairie, à la
bibliothèque ou en ligne
sur www.saint-max.fr.*



Fin d'année solidaire

1,196 tonne

Durant deux jours en novembre, une collecte pour la Banque Alimentaire a été organisée dans le hall du supermarché Match, sous la coordination de Danielle Feron, cheville ouvrière de l'événement. La commune a mis à disposition un camion et un agent pour assurer le transport des denrées jusqu'à la Banque Alimentaire.

Grâce à la mobilisation de tous, c'est au total 1,196 tonne de denrées alimentaires et de produits sanitaires qui a été récoltée, un chiffre impressionnant qui témoigne de la solidarité et de l'engagement des habitants. Un grand merci à tous pour votre générosité !



Élus et bénévoles se sont relayés toutes les deux heures pour collecter les dons des nombreux citoyens généreux venus faire leurs courses, chacun y contribuant en fonction de ses moyens.



Marie-Josée DAVANZO
Adjointe déléguée à la cohésion sociale, aux solidarités, aux affaires sociales.

Braderie Vétimax

MARDI 4 FÉVRIER

Venez découvrir une large sélection de vêtements et accessoires pour adultes, enfants, bébés, à partir de 0,20 € et jusqu'à 3 €. Profitez de cette occasion pour chiner de jolies pépites à petits prix !

De 14h00 à 17h00

Rue de la Noue, Bât. Les Oliviers



Mutuelle Mutuac

Vous avez été informé de l'augmentation de la MUTUAC. Conscients des difficultés que cette nouvelle charge financière peut engendrer, la municipalité a sollicité l'organisme gestionnaire.

Ce dernier propose d'accompagner chaque adhérent en réalisant un rendez-vous personnalisé afin d'évaluer son contrat d'assurance et de l'adapter au mieux à ses besoins et ses attentes.

Pour bénéficier de cet accompagnement, nous vous invitons à prendre contact avec la mutuelle au 03 29 84 79 99.

Après-midi festif et solidaire

À la fin de l'année, le CCAS a organisé un après-midi festif pour les familles des bénéficiaires. Animations intergénérationnelles, moments de partage et intervention d'un clown ont rythmé cet événement, rassemblant près de 100 participants. Une belle occasion de renforcer les liens solidaires et de passer un moment convivial en famille.



Agenda

LUNDI 17 FÉVRIER

Séjour au Val d'Ajol

Découvrez la célèbre foire aux andouilles !

Le Pôle Seniors vous invite à une sortie conviviale et gourmande : visite de la célèbre foire aux andouilles au Val d'Ajol et un déjeuner savoureux au restaurant La Croisette d'Hérival.

Inscriptions les 5 et 6 Février de 14h00 à 17h00 au Foyer Culturel Gérard Léonard.

Tarifs et renseignements au Pôle Seniors.

MARDI 25 MARS | 14H00

Goûter de Printemps

14h00 - Foyer Culturel Gérard Léonard
Inscription au Pôle Seniors du 3 au 21 mars uniquement de 8h00 à 12h00.

VENDREDI 28 MARS | 13H30

Loto du CARM

13h30 – Espace Victor Hugo
Renseignements et inscriptions : Marie-Christine CAMUS au 06 81 90 45 72

VENDREDI 23 AVRIL

Sortie à Langres

Organisé par le CARM
Renseignements et inscriptions : Marie-Christine CAMUS au 06 81 90 45 72

JEUDI 5 JUIN

Sortie à Artzwiller et Abreschwiller

Organisé par le CARM
Renseignements et inscriptions : Marie-Christine CAMUS au 06 81 90 45 72

JEUDI 24 JUILLET

Journée vosgienne

Organisé par le CARM
Renseignements et inscriptions : Marie-Christine CAMUS au 06 81 90 45 72

Fin d'année



Repas dynamique des seniors, le lendemain du repas calme. Une occasion pour nos aînés de se retrouver autour d'un repas gourmand et animé !



Résidence autonomie : ouverture imminente

La Résidence Autonomie, proposée par l'OHS et située rue d'Essey, sera bientôt prête à accueillir ses premiers résidents. Dans cette perspective, le groupe Parisot a commencé à envoyer les dossiers de candidature aux personnes inscrites auprès des services de la Mairie et ayant confirmé leur souhait de maintenir leur inscription. Conçu par l'agence d'architecture "L'Atelier du rempart" à Maxéville, le bâtiment se déploie sur un terrain de 2 125 m².

Profitant du calme de sa composition, la résidence seniors située près du centre ville et accessible à toutes les commodités, se compose de 32 appartements érigés sur deux niveaux habitables, offrant des logements allant du T1 au T3.

Les appartements proposent des espaces de vie généreux : ils sont tous pourvus d'un balcon ou d'une terrasse, offrant une belle vue sur le paysage environnant.

L'application OHS Solutions proposant de nombreux services sera développée auprès des résidents.



Christine HINSINGER
Adjointe déléguée aux seniors, à l'intergénérationnel et aux personnes handicapées.

Compostage collectif : Une gestion durable des déchets

Depuis plusieurs années, la ville de Saint-Max s'engage à promouvoir des actions concrètes en faveur de l'environnement. Deux composteurs collectifs sont déjà implantés au sein de quartiers comportant des immeubles collectifs (Parking Mainvaux et Parc Jean XXIII), permettant aux habitants de transformer leurs déchets organiques en compost utilisable pour les jardins et espaces verts.

En 2025, cette initiative prend une toute nouvelle dimension !

En collaboration avec la Métropole du Grand Nancy, 25 composteurs seront installés au pied des immeubles collectifs. Cet équipement permettra à un plus grand nombre de Maxois de participer à la réduction des déchets tout en contribuant à la création d'un engrais naturel pour les sols.

Projet d'implantation à Saint-Max

23 Rue des Magnolias
15 Rue de la Noue
59 Rue Haie le Comte
9 Rue Haie le Comte
9 Rue du Brisson
2 Rue du Docteur Roux
146 Avenue du Général Leclerc
86 Avenue du Général Leclerc
41 Rue Masson
3 Rue Jacques Cartier
17 Rue Jacques Cartier
40 Rue Alexandre 1er
11 Place Gérard Barrois
30 Rue du Docteur Roux
32 Rue Gambetta
60 Rue Gambetta
4 Rue de Saurupt
1 Rue de Saurupt
8 Rue Jean XXIII
27 Rue Jean XXIII
11 Rue Jean XXIII
24 Impasse Victor Hugo
32 Rue du Clos Pré
41 Rue Joseph Huet
19 Place de l'Europe



Laurent SANTOS

Adjoint délégué à l'urbanisme et aux travaux, au cadre de vie et au patrimoine, à l'environnement et à la transition écologique, aux mobilités.



Pourquoi composter ?

Le compostage présente de nombreux avantages. Il permet de :

Réduire la quantité de déchets organiques envoyés en décharge ou en incinération, limitant ainsi l'empreinte carbone.

Créer un compost de qualité utilisable dans les espaces verts, jardins partagés et potagers urbains.

Sensibiliser les habitants à une meilleure gestion des déchets et à l'économie circulaire.

Une démarche écologique forte

Ce projet d'initiative nationale s'inscrit dans une démarche écologique ambitieuse, au cœur des priorités de la municipalité de Saint-Max.

Comment participer ?

Les résidents des habitations concernées recevront prochainement des informations pratiques sur l'utilisation des composteurs et des ateliers de sensibilisation seront organisés par la Métropole pour garantir le succès de cette initiative.

Réunion publique le mardi 25 février à 18h30 au Château (salle Choltus).



329 sapins collectés : une belle participation pour l'opération de recyclage 2025

Comme chaque année, le service des espaces verts de Saint-Max a organisé la traditionnelle collecte des sapins de Noël. Cette opération, lancée en 2021, continue de rencontrer un succès grandissant grâce à la participation active des habitants.

En 2025, ce sont plus de 300 sapins qui ont été déposés sur les différents points de collecte mis en place dans la commune. Les Maxois ont joué le jeu et ont respecté les consignes en apportant leurs arbres de Noël naturels, contribuant ainsi à une collecte efficace et responsable.

Un recyclage utile pour la ville

Les sapins collectés ont été broyés pour produire un broyat résineux de qualité. Ce matériau est ensuite utilisé comme paillage pour enrichir les sols des massifs, des plantations et des espaces verts de la commune, mais aussi pour les besoins de la pépinière municipale. Une démarche écologique qui limite les déchets tout en valorisant les ressources naturelles.

Chauffage urbain : un projet écologique et durable



Dans le cadre de sa transition énergétique, l'entreprise Dalkia en lien avec la Métropole développe un réseau de chauffage urbain dans le secteur Est de l'agglomération, une solution centrale et écologique utilisant des énergies renouvelables comme la biomasse ou la géothermie.

Ce projet permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en offrant des avantages économiques et un confort thermique aux habitants. Grâce à ce système collectif, les coûts de chauffage seront maîtrisés, et l'impact environnemental diminué. Une réunion publique sera organisée pour présenter les détails du projet et échanger avec les citoyens. Cette initiative conforte l'engagement de la commune en faveur d'un avenir durable.

**Réunion publique le jeudi 27 février à 18h30
au Foyer Culturel Gérard Léonard (Salle 3)**

Reconstruction de l'école Victor Hugo



**Réunion publique le
mardi 4 mars à 18h30 au Château
Centre Culturel (salle Choltus)**

La ville de Saint-Max s'est engagée dans le projet de reconstruction du groupe scolaire Victor Hugo. Actuellement composé de deux bâtiments, dont un très vétuste, le site sera réaménagé pour offrir un espace moderne, fonctionnel et agréable. Le projet, pensé par le cabinet d'architecte local Maddalon – Piquemil – Architecture, inclut une nouvelle salle polyvalente, ouverte aux habitants en dehors des horaires scolaires, ainsi que la conservation et la valorisation de la végétation existante.

**Une transformation réfléchie pour l'avenir
de nos enfants et le bien-être de tous !**

Lutte contre les dépôts sauvages

Depuis plusieurs semaines, les services techniques de la Ville de Saint-Max constatent une recrudescence des dépôts sauvages d'objets encombrants sur les trottoirs. Ces actes d'incivilité nuisent non seulement à l'esthétique de nos rues, mais également à la qualité de vie de tous les Maxois.

Vu à Saint-Max



Ces dépôts ne sont gratuits pour personne

Contrairement à ce que certains pourraient penser, ces gestes ont un coût pour l'ensemble de la collectivité. Ils entraînent une augmentation des dépenses municipales, et donc un coût pour le service public.

Des sanctions dissuasives

Les responsables de ces dépôts feront l'objet de procédures, avec des amendes pouvant aller de 68 € pour une infraction mineure jusqu'à 1500 € en cas de récidive. Le Code de l'Environnement prévoit même des sanctions dépassant 10 000 € dans les cas les plus graves.

Un appel au civisme

La propreté de notre ville est l'affaire de tous. Faisons preuve de respect et d'engagement en utilisant les infrastructures mises à notre disposition.

Des solutions simples et gratuites à votre disposition

Pour éviter ces pratiques, des solutions existent :

- > **Carte de déchetterie gratuite** : Accessible à tous les habitants de Saint-Max (renseignements auprès de la Métropole du Grand Nancy).
- > **Déchetteries proches** : Notamment à Essey-lès-Nancy, pour y déposer vos encombrants.
- > **Maison de l'Habitat et du Développement Durable** : Un accompagnement est disponible pour vous aider à adopter les bons gestes en matière de tri et de gestion des déchets.

Pour toute difficulté, contactez la Mairie au 03 83 18 32 32.



Le stationnement, une responsabilité collective

Stationner de manière anarchique peut avoir des conséquences importantes pour les usagers en matière de sécurité piétonne (poussettes, visibilité, personnes à mobilité réduite...).

Voici un rappel des principales infractions et de leurs sanctions :

Sur le trottoir : 135 € d'amende + mise en fourrière.

Arrêt ou stationnement dangereux : 135 €, retrait de 3 points + mise en fourrière.

Stationnement abusif (+ de 7 jours) : 35 € + mise en fourrière.

Place PMR : 135 € + mise en fourrière.

Zone bleue sans disque : 35 €.

Zone interdite par arrêté municipal : 35 € + mise en fourrière.

En 2024, plus de 300 amendes ont été dressées et 60 véhicules mis en fourrière. Depuis début janvier 2025, 4 véhicules ont déjà été enlevés et 12 amendes ont été infligées.

Un geste citoyen

Respecter les règles de stationnement, c'est préserver la sécurité et la mobilité de tous, y compris des piétons et des véhicules d'urgence. Pensez-y avant de vous garer !

Michel THEVENOT

Adjoint délégué à l'Habitat et à la Politique de la Ville, à la Qualification du logement privé, à la Sécurité et la Prévention routière et piétonne.

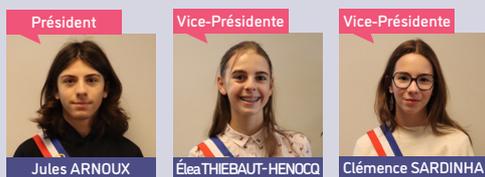


Mandat 2024 - 2026

Une nouvelle dynamique souffle au sein du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes !

Depuis les élections du 5 décembre dernier, notre CMEJ, composé de 33 enfants et jeunes dynamiques et motivés, est plus que jamais engagé dans la vie de la commune. Le président représente le CMEJ, anime les débats, impulse de nouveaux projets et assure une bonne communication avec les élus et les habitants. Les vice-présidentes soutiennent le président, participent à l'élaboration des projets et assurent la représentation du CMEJ en son absence.

L'équipe du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes



Trois grandes commissions

L'équipe va s'organiser pour ce mandat 2024-2026 autour des commissions suivantes :

- > **Commission Jeunes** : Pour défendre les intérêts des jeunes et proposer des actions qui leur sont destinées.
- > **Commission Solidarité, Environnement et Citoyenneté** : Pour préserver notre environnement et agir en faveur des plus démunis.
- > **Commission Culture, Sports et Loisirs** : Pour animer la vie culturelle et sportive de notre commune.

Concrétiser de nouveaux projets

Parmi les projets en cours, citons : **Un tournoi mixte de futsal** : Pour rassembler les générations, soutenir une cause, créer du lien entre les jeunes des différents quartiers et des différents établissements scolaires, promouvoir le sport et les valeurs associées ;



La réalisation d'un court-métrage autour du harcèlement scolaire : Pour attirer l'attention et toucher un large public, démystifier le harcèlement, briser le silence, donner la parole aux jeunes et lancer des débats ;

Des actions en faveur de la biodiversité : Campagne de sensibilisation "Ici, commence la mer" qui vise à mettre en lumière le lien direct entre nos actions sur terre et la pollution des océans.

"Ici commence la mer" : sensibiliser le grand public à l'impact de nos actions quotidiennes dans la pollution des océans

Le principe est simple :

- Les déchets jetés dans la rue ou dans les égouts ne disparaissent pas ;
- Les eaux de pluie emportent ces déchets vers les ruisseaux, puis les rivières, les fleuves et finalement vers la mer ;
- Les mers et océans sont ainsi pollués par nos déchets, mettant en danger la faune marine et les écosystèmes. Pour marquer les esprits et rappeler ce lien entre nos actions et la pollution des océans, de nombreuses villes et collectivités ont mis en

place la pose de plaques "Ici commence la mer" au niveau des avaloirs, des grilles d'égout ou à proximité des cours d'eau. Grâce à la mobilisation de la section de Saint-Max du Lions Club représentée par son Président M. Philippe CHAUFFER, la ville de Saint-Max et le Conseil Municipal des Jeunes ont uni leurs forces pour poser cette première plaque symbolique. Ces plaques agissent comme un rappel visuel permanent pour les passants, les incitant à réfléchir à leurs gestes et à ne plus jeter leurs déchets par terre.



Pour compléter cette initiative, en partenariat avec la Métropole, le CPIE Champenoux a animé un atelier pédagogique, permettant aux membres du CMEJ de mieux comprendre le cycle de l'eau et l'impact de nos actions dans les milieux aquatiques.



Inauguration de la plaque "Ici commence la mer" le 11 décembre 2024 à Saint-Max, Esplanade du Château en présence des élus, du CMEJ, du CPIE, du Lion's Club Métropole et France 3 Lorraine.



Voir le reportage
France 3



Béatrice BAUER
Adjointe aux affaires scolaires, aux activités et loisirs périscolaires, à la petite enfance et à l'éducation, au Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ).

Le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) est une association qui joue un rôle essentiel dans la sensibilisation et l'éducation à l'environnement et a pour mission de :

- **Sensibiliser le public à l'environnement et à la biodiversité :** Il organise des animations, des ateliers, des sorties nature pour tous les âges, afin de faire découvrir la nature, les écosystèmes et les enjeux environnementaux.
- **Former les acteurs locaux :** Il propose des formations pour les enseignants, les élus, les associations et les entreprises, afin de leur donner les clés pour mettre en place des actions en faveur de l'environnement.
- **Accompagner les projets :** Il soutient les initiatives locales en matière d'environnement, en apportant son expertise et ses ressources.
- **Valoriser le patrimoine naturel :** Il travaille à la connaissance, à la protection et à la valorisation des milieux naturels et du patrimoine naturel.



Une Saint-Nicolas gourmande et créative

Le 6 décembre, une douce odeur de pain d'épices a envahi le Foyer Culturel Gérard Léonard de Saint-Max. Les enfants des périscolaires ont participé à un concours de maisons en pain d'épices, mettant en œuvre leur créativité et leur imagination.

Pendant une semaine, ils ont préparé la pâte, découpé les pièces, assemblé et décoré leurs créations avec bonbons et paillettes. Un jury composé d'élus et de bénévoles a couronné la station de ski miniature du périscolaire Paul Lévy.

Les maisons ont été offertes aux résidents des maisons de retraite, illuminant leur journée avec ces cadeaux gourmands.

Inscriptions scolaires

Prêts pour l'école ? Les inscriptions sont ouvertes en février !



Votre enfant aura 3 ans en 2025 ?
Vous pouvez l'inscrire à l'école maternelle publique pour la rentrée de septembre 2025 du 3 février au 18 avril 2025.

Dans quel cas s'inscrire ?

- Votre enfant entre en petite section de maternelle (enfants nés en 2022) ;
- Votre enfant entre en CP (Attention ! Pensez à bien vérifier la carte scolaire) ;
- Suite à un déménagement.

Où s'inscrire ?

Pour faciliter vos démarches, nous vous proposons de réaliser votre inscription en ligne via le kiosque famille (KIDS)

<http://famille.saint-max.fr>

Périscolaire

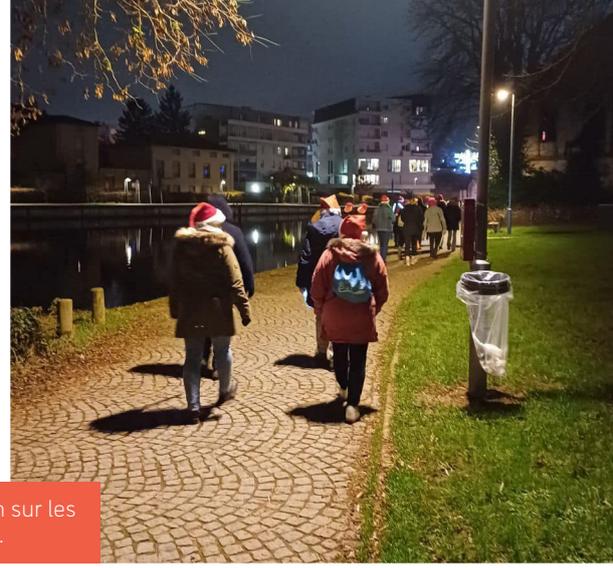
Les inscriptions aux différents services périscolaires (accueil périscolaire matin et/ou soir, restauration scolaire, "Révisons nos leçons" et accueil de loisirs du mercredi) sont obligatoires à chaque nouvelle rentrée scolaire.

Une question ?

Le pôle est à votre disposition pour vous accompagner dans cette nouvelle étape :
kids@mairie-saint-max.fr
03 83 18 28 88.

L'équipe du pôle vie scolaire a le plaisir de vous recevoir à l'Hôtel de Ville et de répondre à toutes vos questions du lundi 3 février au vendredi 18 avril 2025 (pas de prise de RDV nécessaire).





La Marche de Noël : La soixantaine de participants au bonnet rouge : parcouru environ 3 km sur les bords de Meurthe. Au retour, les marcheurs ont partagé une bonne soupe et des viennoiseries.



École des Champions – 11 décembre 2024 : Au Centre Sportif Henri Cochet, 80 enfants issus de l'accueil de loisirs, du Pôle Jeunesse, de C'Noue, du club de basket, de GR Academy et des villes voisines (Malzéville, Pulnoy, Saulxures, etc.) ont participé à divers ateliers sportifs et ludiques. **Prochaine sélection : juin 2025 au Centre Social Saint-Michel Jéricho**



Activités jeunesse, et accueil de loisirs, dont des activités créatives animées par Alain VIBERT, artiste et conseiller municipal

Étoile du mois

L'ARSEM brille sur les chemins de Saint-Max !



Francis LADENT

Adjoint délégué aux Sports, aux manifestations sportives, aux équipements sportifs et aux actions en direction de la jeunesse.

L'Association Randonneurs de Saint-Max, Essey et Malzéville (ARSEM), présidée par Jean Vinson, rayonne depuis 1999. Avec 225 adhérents et 33 bénévoles, elle propose randonnée, marche nordique et randonnée santé. Prochainement, la marche dynamique avec bâtons viendra enrichir l'offre.



Bravo à l'ARSEM pour sa dynamique et ses succès !

Les adhérents reçoivent un programme hebdomadaire par mail. Les nouveaux peuvent s'inscrire en contactant l'animateur figurant sur le programme mensuel.

Des adhérents exemplaires

Marie-Pierre Vigier-Sanglier et **Giliane Valette** – Adhérentes depuis

2023, elles animent aujourd'hui des séances de marche nordique après avoir obtenu leur brevet fédéral. Giliane s'illustre aussi en compétition avec de brillants résultats, comme la 1^{ère} place à la course des Ducs.

Jean Vinson – Président et adhérent depuis 2008, il anime randonnées, séjours montagne et formations, incarnant la passion et l'engagement associatif.

+ Rejoignez l'ARSEM sur : www.arsem.jimdoweb.com.

AGENDA

Inscriptions activités vacances

Les vacances d'hiver arrivent à grands pas. Les inscriptions seront ouvertes du **23 janvier au 3 février 2025** via le kiosque famille.



Maxi Sport revient plus tôt en 2025 !

Le raid familial en équipe de deux revient cette année. Infos dans le prochain numéro (avril 2025).

Dimanche 15 juin 2025

9h00 > 18h00

Esplanade du Château

Le City Stade inauguré : le Jéristade est né !

Le quartier Saint-Michel Jéricho à Saint-Max et Malzéville accueille désormais le Jéristade, un City stade attendu de longue date.

Fruit d'une collaboration entre Saint-Max et Malzéville, avec le soutien du SIVU présidé par Jean-Pierre Rouillon, ce projet concrétise les rêves des jeunes du quartier.

Malgré les défis - densité urbaine, terrains pentus, réticences des riverains - le Jéristade a vu le jour grâce à une mobilisation collective. Le terrain, mis gratuitement à disposition par Batigère Habitat, a été cofinancé par l'Agence Nationale du Sport ("Paris 2024"), l'État, la Région Grand Est et les bailleurs sociaux. Le SIVU n'a pris en charge qu'un tiers du coût total.



Le Jéristade, inauguré en décembre 2024, sera un lieu d'activités pour les écoles, les clubs sportifs et les habitants. Symbole de convivialité et de dynamisme, il répond aux attentes du quartier et promet de devenir un espace emblématique.

Expression réservée aux élus, conformément à la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

LISTE "@VENIR SAINT-MAX ENSEMBLE "

Le Département 54 a envoyé récemment un courrier aux bénéficiaires de l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) pour indiquer que comme ils sont confrontés aux difficultés budgétaires exacerbées par la confusion gouvernementale nationale, ils ont décidé de ne plus prendre en charge les prestations de téléassistance et de portage de repas à domicile à compter du 1er janvier 2025 – rien que cela !! Aucune anticipation, les seniors et personnes âgées ou en difficulté se retrouvent avec cette mauvaise nouvelle sans pouvoir s'organiser en conséquence, et surtout restent démunis face à une diminution de leurs revenus qu'ils n'ont pas pu gérer faute d'avoir été prévenus en avance.

C'est désolant, et surtout incompréhensible de la part du partenaire privilégié en matière de solidarité et de social, c'est bien la compétence du département. Le Département 54 s'empresse de dire que les CCAS peuvent être sollicités, que des mutuelles (souvent chères et dont les tarifs ont augmenté copieusement cette année soit dit en passant et cela sans anticipation non plus) pourraient prendre une partie en charge, et que tout cela ouvre droit à un crédit d'impôt le moment venu. Ce n'est vraiment pas honnête de dire cela car d'une part, le temps de l'impôt n'est pas le temps du quotidien des personnes âgées, il y a beaucoup de décalage et pendant ce temps les personnes concernées devront bien s'acquitter de leurs factures – et alors de dire que les communes peuvent participer alors que ce n'est pas leur compétence et que les budgets sont, soit déjà votés, soit très contraints, n'est vraiment pas une manière élégante de se sortir d'une annonce pour le moins scandaleuse !

Tout cela alors que la majorité Départementale de Meurthe et Moselle consacre une partie de son budget au revenu d'émancipation jeunes qu'ils ont voulu créer, ainsi qu'à l'accueil des mineurs non accompagnés, mais ces aides font notamment double avec ce que propose l'Etat pour le revenu d'émancipation jeunes – la minorité départementale dont je fais partie leur a déjà fait remarquer mais rien n'a changé. Nous avons pourtant fait des propositions financières pour aider la majorité à équilibrer son budget et rien n'y fait pour l'instant.

Nous demandons instamment à la Présidente du Conseil Départemental de revenir sur cette décision qui n'est pas bonne et surtout pas pour nos aînés ni pour les personnes en difficulté. Comment peut-on ainsi s'attaquer au pouvoir d'achat de celles et ceux qui n'ont déjà pas beaucoup et qui de surcroît, ont travaillé toute leur vie, ont donné, ont fait du bénévolat, se sont souvent engagés, et maintenant qu'elles sont surtout fragilisées par un quotidien fatigant, souhaitent simplement s'en sortir avec leur retraite... ce n'est vraiment pas juste.

Pourtant, la majorité municipale espère que cette année 2025 sera pour vous une belle année, solidaire, durable, animée et heureuse, et qu'elle vous gardera en bonne santé, afin de profiter toujours des activités que la commune vous propose, que ce soit pour les seniors, les personnes fragilisées, les jeunes, les sportifs, les enfants, les tout-petits, beaucoup de choses sont proposées pour que personne ne reste au bord du chemin.

Bien sûr, le CCAS et les élus viendront en aide à celles et ceux qui nous solliciteront, pour quelque difficulté que ce soit. Que cette année 2025 nous garde dans la paix, dans la dignité et dans la joie.

Eric Pensalfini – 06 34 62 34 97

La liste « @venir Saint-Max Ensemble » (majorité municipale)

LISTE "SAINT-MAX, AUTREMENT AVEC VOUS"

Nous ouvrons cette tribune en vous adressant nos vœux les plus chaleureux pour 2025.

Nous continuerons d'œuvrer pour que l'intelligence collective soit source d'amélioration du quotidien au service de nos concitoyens.

Le dernier Conseil Municipal de 2024 s'est tenu le lundi 16 décembre. Nous vous rappelons que tous les conseils municipaux sont publics et que chacun peut y assister.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024

21 délibérations à l'ordre du jour. Plusieurs délibérations récurrentes concernant des renouvellements de conventions, des avenants de prolongations (crèches), de mutualisation de frais métropolitains...

Présentation du dossier concernant le Plan Local d'Urbanisme inter-communal Habitat-Déplacements (PLUi HD) élaboré par la Métropole du Grand Nancy en lien avec les Communes. Ce document nous présente les objectifs pour l'élaboration d'un P.L.U. inter-communal du Grand Nancy, fondés sur un projet de développement équilibré de l'agglomération : nouvelles exigences, attractivité et rayonnement, développement économique, cohésion territoriale, défis environnementaux...

Le DOB Débat d'Orientation Budgétaire prévu pour ce conseil a été reporté au conseil du 3 février en raison du flou budgétaire national.

MUTUALISATION MÉTROPOLITAINE

Une des délibérations du Conseil évoqué ci-dessus consiste à la mutualisation de la Protection des Données. Mutualiser c'est répartir solidairement parmi les membres d'un groupe, c'est mettre en commun, plus que jamais l'heure est aux économies. Ainsi la Métropole du Grand Nancy met au service de ses 20 communes les compétences suivantes :

- Services et équipements urbains : eau et assainissement, déchets (collecte • traitement • prévention), espaces publics (éclairage • grands espaces verts • mobilier urbain • propreté)

- Développement urbain et mobilité : mobilité (transports publics • régulation • mobilités douces • stationnement), urbanisme (planification urbaine • politique foncière), transition écologique (végétalisation urbaine • politique énergétique et climatique • contrôle des réseaux de gaz et électricité)

- Développement économique : promotion, accueil et services aux entreprises • développement numérique • université, recherche, innovation (grands projets • formations innovantes • travaux de recherche • vie étudiante) • développement touristique

- Habitat et solidarité (plan local • soutien aux bailleurs • cohésion sociale • santé bien-être • handicap • accueil gens du voyage), culture, sports, loisirs (grands équipements • équipements culturels • conservatoire régional), sécurité et prévention des risques (prévention délinquance • centre de supervision • fourrières auto et animale).

Ces différents domaines de mutualisation permettent à toutes les communes de réaliser concrètement des économies substantielles, et à leurs habitants de bénéficier de services équivalents.

Chaque premier samedi du mois, retrouvez-nous à partir de 10h, salle Georges de La Tour au premier étage du Foyer Gérard Léonard. L'occasion d'échanger, d'écouter, de partager.

Vous pouvez aussi nous suivre et nous interpeler sur <http://saint-max-autrement.fr/>

 Saint-Max – Autrement avec Vous.

Christine Minery Conseillère Municipale
Le groupe Saint Max Autrement Avec Vous :
contact@saint-max-autrement.fr

Pour information : cette tribune est transmise le 06/01/2025 soit un mois avant sa parution !

MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

La Métropole est actuellement en train de faire des essais pour le nouveau trolley dont l'inauguration devrait intervenir le samedi 5 Avril prochain. Nous allons bien entendu participer à cet événement bon pour la mobilité des habitants, mais en restant très attentifs au tracé, ainsi qu'à l'emplacement des futurs arrêts et au travail à faire sur le lieu candidat – de la Place Barrois à l'Hôtel de Ville – en cela, vos contributions ont été et seront encore utiles et portées à la connaissance de la Métropole.



Naissances

Soleil ALIKO,
née le 28 octobre 2024
Marti, Philip ALVAREZ DAVIES,
né le 07 novembre 2024
Joachim, William JULIEN,
né le 10 novembre 2024
Sacha PIEDBOEUF CHOFFEL,
né le 13 novembre 2024
Nouh NASR,
née le 23 novembre 2024
Rosalia, Amina,
née le 29 novembre 2024
Mathis, Clément, Maxence,
né le 04 décembre 2024
Pio BELLAGAMBA,
né le 09 décembre 2024
Daniel MEDEHUE MANDIANGU,
né le 06 décembre 2024
Alix, Louis DIEUDONNÉ,
né le 14 décembre 2024
Ilyes LECHHEB,
né le 14 décembre 2024
Rose CAPUANO,
née le 14 décembre 2024
Rafaël, Michel, Fabrice MALGLAIVE,
né le 14 décembre 2024
Alba, Pascale, Nelly BELLOUNIS
LEGENDRE,
née le 26 décembre 2024
Jawed BOUNECHMA,
né le 26 décembre 2024



Décès

Jacqueline, Simone, Marcelle PRZYBYLSKI née DROUIN,
le 05 novembre 2024
Marie, Louise METTE née PETER,
le 09 novembre 2024
Andrée, Juliette, Marie HUMBERT née GRANDJEAN,
le 13 novembre 2024
Geneviève JEANCOLAS née GUERY,
le 18 novembre 2024
Madeleine, Marie, Hélène FRANÇOIS née ROBIN,
le 18 novembre 2024
Thérèse, Marie, Madeleine MIRE née GHESQUIER,
le 19 novembre 2024
Carmen BASTAROLI née PODICO,
le 21 novembre 2024
Marie-Thérèse, Eugénie, Louise QUENNESSON née DIEBOLT,
le 21 novembre 2024
Pascal, Jean LAHEURTE,
le 22 novembre 2024
Huguette, Marguerite, Sophie CHAMOUSSET née PÉRARD,
le 24 novembre 2024
Céline, Marie-Andrée BAUDINET née JEANNEROT,
le 26 novembre 2024
André, Marie BASTIEN,
le 27 novembre 2024
Béatrice, Gisèle, Mauricette GÉRARD,
le 28 novembre 2024
Martine, Paulette ROMAIRE,
le 01 décembre 2024
Michel, Arsène, Séraphin MARTIN,
le 01 décembre 2024
Colette, Lucie MUNIER,
le 03 décembre 2024
Mauricette, Emilienne CHASTAGNER née DEGRAUW,
le 04 décembre 2024
Julia, Marie DELICOURT,
le 13 décembre 2024
Françoise, Marie VAILLANT née POUL,
le 15 décembre 2024
Patrick, Georges, Gabriel CHAUDOIN,
le 19 décembre 2024
Antoine NONNE,
le 23 décembre 2024
Constant, Alfred MORETTI,
le 25 décembre 2024
Jean-Pierre, Abel, Henri JUIF,
le 27 décembre 2024
Marcel, Lucien, Yvon SOUDIER,
le 28 décembre 2024
Béatrice, Gisèle, Mauricette GÉRARD,
le 28 novembre 2024
Adrian COLTEU,
le 03 janvier 2025
Monique, Marie, Joséphine FRITSCH née MALET,
le 08 janvier 2025

FÉVRIER 2025

Samedi 1er : Heures du conte pour les 18 mois / 5 ans - 10h30 - BMM - cf p.10
 Jusqu'au 2 : Exposition "Scénographies de l'inconscient" par Anne-Gaëlle Elie - CCC - cf p.11
 Jusqu'au 22 : Recensement de la population
 Jusqu'au 7 mars : Concours photo "Lignes arts-déco autour de nous" - cf p.10
 Lundi 3 : Début des inscriptions scolaires (fin 18/04) - cf p.19
 Lundi 3 : Conseil Municipal
 Mardi 4 : Braderie Vetimax - 14h00 > 17h00 - Rue de la Noue - cf p.12
 Mercredi 5 : Don de sang - 16h00 > 19h30 - FCGL
 Du 7 au 23 : Exposition "Ode à la femme" par Gilbert Molé - CCC - cf p.11
 Samedi 8 : Heures du conte pour les + 5 ans - 10h30 - BMM - cf p.10
 Vendredi 14 : Tournoi de Futsal - CMEJ Cup - cf p.17
 Lundi 17 : Sortie au Val d'Ajol (Carte Partâges) - cf p.13
 Mardi 25 : Réunion publique Composteurs - 18h30 - CCC - cf p.14
 Jeudi 27 : Réunion publique Chauffage Urbain - 18h30 - CCC - cf p.14
 Du 28 février au 9 mars : Exposition Hyper-réalisme" peintures - CCC - cf p.11
 Vendredi 28 : Conférence musicale sur l'astronomie Voyage dans les étoiles" - CCC - cf p.10

MARS 2025

Jusqu'au 7 : Concours photo "Lignes Art-Déco autour de nous" - cf p.10
 Jusqu'au 9 : Exposition "Hyper-réalisme" peintures - CCC - cf p.11
 Samedi 1er : Heures du conte pour les 18 mois / 5 ans - 10h30 - BMM - cf p.10
 Mardi 4 : Réunion Publique École Victor Hugo - 18h30 - CCC - cf p.14
 Mercredi 5 : Carnaval des Enfants - dès 12h30 FCGL - Départ du Défilé à 13h15 place de l'Europe - cf p.8
 Samedi 8 : Heures du conte pour les + 5 ans - 10h30 - BMM - cf p.10
 Lundi 10 : Live M. le Maire vous répond - 17h30 - Page Facebook - cf p.9
 Vendredi 14 : Poema, restitution de l'atelier d'écriture et création de danse - CCC - cf p.10
 Du 8 au 19 : Fête Foraine - Place de l'Europe - cf p.8
 Mercredi 19 : Commémoration du Cessez-le feu de la guerre d'Algérie - 18h00 - MAM - cf p.8
 Mardi 25 : Goûter de Printemps des seniors - Sur inscription - FCGL - cf p.13
 Vendredi 28 : Loto du CARM - 13h30 - EVH - cf p.13
 Samedi 29 : Heures du conte pour les 18 mois / 5 ans - 10h30 - BMM - cf p.10
 Samedi 29 : Conférence Allan Kardec "Au-delà, Paradis, Enfer et Néant" 8 € (infos: 03 83 30 45 52) - 14h30 - FCGL
 Dimanche 30 : Puces des couturières - 10h00 > 17h30 - FCGL - cf p.8
 Dimanche 30 : Dressing des filous - 9h00 > 17h00 - FCGL (salle 2 et 3) - cf p.8

AVRIL 2025

Mercredi 2 : Sieste musicale - 13h30 - BMM - cf p.10
 Jeudi 3 : Projection du film « Gatsby le magnifique » - 20h00 - Cinéma le Royal - cf p.11
 Vendredi 4 : Pop Up "Lignes de vie" dans le cadre de l'arrivée du Trolley - CCC - cf p.10
 Du 4 au 26 : "Archirama" - Exposition s'inscrivant dans un cycle sur l'art déco - CCC - cf p.11
 Du 4 au 26 : "Les lignes Art Déco autour de nous" - Exposition photo- CCC - cf p.11
 Samedi 5 : Vernissage exposition "Archirama" - 15h00 - CCC - cf p.11
 Samedi 5 : Visite guidée dans la rue Paul Doumer - 16h30 - Départ au Château - cf p.11
 Samedi 12 : Heures du conte pour les + 5 ans - 10h30 - BMM - cf p.10
 Dimanche 20 : Chasse aux Œufs (en partenariat avec les Enseignes Maxoises) - 10h00 - Parc Jean XXIII - cf p.8
 Vendredi 23 : Sortie à Langres (CARM) - cf p.13
 Samedi 26 : Heures du conte pour les 18 mois / 5 ans - 10h30 - BMM - cf p.10
 Samedi 26 : Conférence "L'art déco et le sacré" par Jean-Sébastien Bertrand - cf p.11

► Légende des sigles

FCGL : Foyer Culturel Gérard Léonard
 BMM : Bibliothèque-Médiathèque Municipale
 EVH : Espace Victor Hugo
 CCC : Château, Centre Culturel
 MAM : Monument aux Morts
 EC : Espace Champlain
 EHR : Espace Haut Rivage
 CSHC : Centre Sportif Henri Cochet

UNE INFO À PUBLIER ?

Votre prochain magazine municipal paraîtra en avril.
 N'hésitez pas à nous faire part de votre actualité
 avant le lundi 10 mars 2025.
 Contactez le Service Communication au 03 83 18 32 31.

